

---

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 21 SEPTEMBRE 2016 À 10 H 30 AU CENTRE METCALFE SITUÉ AU 3597, RUE METCALFE, À RAWDON ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS FORMANT QUORUM :**

---

Monsieur le maire  
Bruno Guilbault

Mesdames et Messieurs les conseillers,  
Louise Poirier  
Renald Breault  
Stéphanie Labelle  
Raymond Rougeau

Sont absentes :  
Mesdames les conseillères,  
Katy Dupuis  
Kimberly St Denis



1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 10 h 30 par Monsieur le maire, Bruno Guilbault. Maîtresse Caroline Gray, directrice du Service du greffe et secrétaire-trésorière adjointe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Est également présent :

Monsieur François Dauphin, directeur général et secrétaire-trésorier

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16-501 Il est proposé par Monsieur le conseiller Renald Breault, appuyé par Madame la conseillère Stéphanie Labelle et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Comité consultatif d'urbanisme — Dépôt du procès-verbal de la réunion extraordinaire du Comité consultatif d'urbanisme du 12 septembre 2016
4. Demande relative aux règlements sur les PIIA
- 4.1 Christ Church Parish of Rawdon — 3569, rue Metcalfe - 4 994 354 — Zone 8 au PIIA (Secteur Centre-Ville) – Règlement numéro 508-93 – Rénovation
- 4.2 9139-8123 Québec Inc. – 4113-4119, rue Champlain - 5 302 423 — Zone 1 au PIIA Règlement numéro 1008 – Construction bâtiment principal — Modifications

**SUJETS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

5. Renouvellement du mandat des membres du comité consultatif en environnement (CCE)
6. Grands Prix Desjardins de la Culture de Lanaudière
7. Souper-conférence – Cyber-Cible
8. Certificat de paiement numéro 1 – Travaux de réaménagement et d'éclairage du stationnement municipal de l'hôtel de ville
9. Période de questions
10. Levée de la séance

3. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME — DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 12 SEPTEMBRE 2016

16-502 Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le procès-verbal de la réunion extraordinaire du comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 12 septembre 2016.

4. DEMANDE RELATIVE AUX RÈGLEMENTS SUR LES PIA

CONSIDÉRANT les recommandations formulées par le comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion extraordinaire du 12 septembre 2016.

16-503 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Stéphanie Labelle, appuyé par Monsieur le conseiller Raymond Rougeau et unanimement résolu par les conseillers :

D'entériner les recommandations du comité consultatif d'urbanisme pour les demandes suivantes :

4.1 CHRIST CHURCH PARISH OF RAWDON — 3569, RUE METCALFE - 4 994 354 — ZONE 8 AU PIA (SECTEUR CENTRE-VILLE) – RÈGLEMENT NUMÉRO 508-93 – RÉNOVATION

4.2 9139-8123 QUÉBEC INC. – 4113-4119, RUE CHAMPLAIN - 5 302 423 — ZONE 1 AU PIA RÈGLEMENT NUMÉRO 1008 – CONSTRUCTION BÂTIMENT PRINCIPAL — MODIFICATIONS

D'accepter les demandes de permis ci-haut mentionnées, selon les recommandations formulées par le comité consultatif d'urbanisme, le conseil les jugeant conformes aux objectifs réglementaires définis, le tout suivant les conditions et stipulations du comité consultatif d'urbanisme que le conseil entérine par la présente.

**SUJETS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

5. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT (CCE)

CONSIDÉRANT que le mandat de deux (2) membres actuels du comité consultatif en environnement (CCE) est arrivé à échéance;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la nomination de deux (2) membres aux sièges numéro 2 et numéro 4 du comité consultatif en environnement, le tout en conformité avec l'article 2.5 du Règlement numéro 81-2015 constituant un comité consultatif en environnement.

16-504 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Renald Breault, appuyé par Madame la conseillère Louise Poirier et unanimement résolu par les conseillers :

De renouveler le mandat de Madame Francine Castonguay au siège numéro 4 pour une durée de deux (2) ans, soit du 9 juin 2016 au 12 juin 2018.

De nommer monsieur Richard Breault au siège numéro 2 pour une durée de deux (2) ans, soit du 9 juin 2016 au 12 juin 2018.

Le conseil municipal tient à souligner et à remercier M. Pierric Bruneau pour sa contribution à titre de membre sur ce comité au cours des deux dernières années.

6. GRANDS PRIX DESJARDINS DE LA CULTURE DE LANAUDIÈRE

CONSIDÉRANT l'invitation reçue pour assister aux Grands Prix Desjardins de la culture de Lanaudière, lequel se déroulera le 23 septembre 2016.

16-505 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Stéphanie Labelle, appuyé par Madame la conseillère Louise Poirier et unanimement résolu par les conseillers :

D'autoriser l'achat de deux (2) billets pour les Grands Prix Desjardins de la culture de Lanaudière pour un montant de 96 \$ taxes incluses.

Le certificat de crédit numéro 2016-0140 est émis pour autoriser cette dépense.

7. SOUPER-CONFÉRENCE – CYBER-CIBLE

CONSIDÉRANT l'invitation reçue pour assister à un souper-conférence au profit de Cyber-Cible, lequel se déroulera le 20 octobre 2016.

16-506 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Louise Poirier, appuyé par Monsieur le conseiller Renald Breault et unanimement résolu par les conseillers :

D'autoriser l'achat de deux (2) billets pour le souper-conférence au profit de Cyber-Cible pour un montant de 160,00 \$ taxes incluses.

Le certificat de crédit numéro 2016-0141 est émis pour autoriser cette dépense.

8. CERTIFICAT DE PAIEMENT NUMÉRO 1 – TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT ET D'ÉCLAIRAGE DU STATIONNEMENT MUNICIPAL DE L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT le certificat de paiement numéro 1 pour une somme de 111 277,10 \$, taxes incluses, pour les travaux de réaménagement et d'éclairage du stationnement municipal de l'hôtel de ville par l'entreprise Sintra Inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations de la firme C.L.A. Experts-Conseil Inc. en date du 31 août 2016.

16-507 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Raymond Rougeau, appuyé par Madame la conseillère Stéphanie Labelle et unanimement résolu par les conseillers :

D'autoriser le paiement de la somme de 111 277,10 \$, taxes incluses, à l'entreprise Sintra inc., tel qu'autorisé par le certificat de crédit numéro 2016-0092.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite, conformément au Règlement 17-2013 et son amendement, les personnes présentes à l'assemblée publique à poser des questions.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

16-508 Il est proposé par Monsieur le conseiller Renald Breault, appuyé par Monsieur le conseiller Raymond Rougeau et unanimement résolu par les conseillers :

Que l'ensemble des points prévus à l'ordre du jour ayant été discuté, monsieur le maire déclare la présente séance du conseil levée à 10 h 37.

*(Signé) Caroline Gray*

\_\_\_\_\_  
Me Caroline Gray  
Directrice Service du greffe  
et secrétaire-trésorière adjointe

*(Signé) Bruno Guilbault*

\_\_\_\_\_  
Bruno Guilbault  
Maire